

POMICULTURE

La déformation des pommes en 1934

Dans le discours qu'a prononcé M. Smith, le président de la Société de Pomologie, au congrès du 31 janvier, on a fait allusion fort à propos aux dommages considérables qui furent causés aux pommeries durant l'hiver dernier.

Au nombre des conséquences de ces dommages, nous pouvons souligner celui de la déformation des pommes. En visitant quelques vergers d'Oka, l'été dernier, au verger d'un des directeurs de la Société, nous avons pu constater de visu une infinité de fruits de conformation défectueuse.

Il en fut ainsi chez plusieurs producteurs, cette difformité du fruit a, naturellement, déprécié la récolte 1934.

M. Omer Caron, botaniste au Ministère de l'Agriculture à Québec, a présenté un travail scientifique sur ce sujet dont nous donnons ici un résumé intéressant. Pour cette semaine, puisqu'il nous faut encore rogner sur nos notes, nous ajouterons à ce sommaire, le texte des diverses résolutions qui furent adoptées au cours du Congrès, forcés que nous sommes de remettre aux prochains numéros des extraits des conférences données durant le congrès.

"Les déformations des fruits", dit M. Caron, "peuvent être produites par des causes très diverses. Les principales sont dues à l'action de certains insectes et de certaines maladies. D'autres sont occasionnées par des troubles physiologiques qui ne sont pas faciles à bien déterminer".

A la suite de l'hiver rigoureux de 1933-34 les dégâts sur les pommeries furent considérables. Les bourgeons à fruits d'un grand nombre d'entre eux furent, soit détruits complètement, soit endommagés partiellement.

Ce dommage partiel des bourgeons a dû avoir un effet sur le développement anormal que nous avons remarqué sur les fruits en 1934 et c'est ce qu'essaye d'expliquer le conférencier.

Cette anomalie s'est présentée sous la forme de dépressions ou fentes longitudinales sur une face et même sur deux faces des fruits. D'après l'auteur, le gel ou même le dégel doivent être ici accusés. Les bourgeons des pommeries sont ordinairement bien habillés pour hiverner sous notre climat, mais encore faut-il que le froid ne soit pas trop excessif comme au commencement de 1934. Il ne s'agit pas, d'après lui, d'une défectuosité dans la fécondation parce que de nombreuses observations le portent à croire le contraire. Au moyen de projections lumineuses il explique comment s'opère le développement cellulaire dans les jeunes tissus et comment les blessures de nature diverses se cicatrisent.

Il espère, pour le bénéfice des pomiculteurs, de n'avoir pas à continuer ces observations.

En effet s'il pouvait les continuer cela ne serait qu'à la suite d'un autre hiver rigoureux. Il souhaite que les pomiculteurs oublient en 1935 les méfaits des dégâts de 1934.

OMER CARON,

Botaniste du Ministère.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

Cidre de pomme

Il est résolu que cette société, réunie en congrès plénier, désire exprimer son appréciation à l'hon. M. Godbout pour l'aide substantielle donnée pour favoriser la fabrication du cidre, afin de permettre d'utiliser nos variétés de pommes de qualité inférieure.

Enquêtes sur les sols

Il est résolu que cette société prie le gouvernement de Québec de donner plus d'ampleur au travail d'analyse des sols qui se poursuit présentement, de façon à ce qu'il couvre aussi les régions

à vergers, afin de déterminer les sols les plus propices à la culture de nos meilleures variétés de pommes.

Indication de la qualité sur les contenants

Attendu que la consommation de pommes pourrait être augmentée en vendant des fruits bien classés, et

Attendu que selon la loi de classification des fruits, le consommateur n'est pas mis au courant de la qualité des pommes offertes dans des paniers ouverts;

Il est résolu que chaque personne qui réemballe des fruits destinés à la vente dans des contenants ouverts, devrait, en plus de se conformer aux règlements de la section 6 de la loi de classification des fruits et du miel 1934, être tenue d'indiquer le nom de la variété et mentionner la qualité du fruit contenu dans les dits contenants.

Pour enrayer la poussière des routes

Attendu que les épais nuages de poussière qui s'élèvent des chemins gravellés desservant nos régions pomicoles, au passage des automobiles, causent de sérieux dommages aux pommes et en affectent l'apparence et la qualité, il est résolu de demander au ministère de la voirie d'appliquer du chlorure de chaux ou autre solution ayant la vertu d'abattre la poussière.

(Récolte affectée par la mouche à pomme)

Il est résolu que cette société recommande que les pommes infestées de mouches à pommes ne soient pas vendues d'une province à l'autre afin de parvenir à contrôler plus efficacement les dommages causés par cet insecte.

Des résolutions de condoléances ont été votées aux familles de quelques

Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec

BUREAU: ÉCOLE DE LAITERIE, SAINT-HYACINTHE, P. QUÉ.

Les prochaines assemblées annuelles de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec et de ses cinq filiales: la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens, de Chevaux Percherons, de Porcs, de Moutons et de Bovins Canadiens, auront lieu à Québec, à l'Hôtel Victoria, au cours de la semaine du 17 février 1935.

Le Syndicat des éleveurs du district de Québec profitera aussi de cette occasion pour tenir l'assemblée annuelle de ses membres.

Chacune des assemblées annuelles des Sociétés affiliées sera précédée d'une réunion des membres de leur Bureau de Direction.

Nous indiquons ci-dessous l'heure et la date de chacune de ces assemblées:

LE MARDI, 19 FÉVRIER

- 9.00 hres A. M.—Assemblée annuelle des membres du Syndicat des Éleveurs du District de Québec.
11.00 " A. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec.
1.30 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec.
5.00 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.
7.30 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.

LE MERCREDI, 20 FÉVRIER

- 9.00 " A. M.—Assemblée Spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Porcs de la Province de Québec.
10.00 " A. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Porcs de la Province de Québec.
1.30 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.
2.30 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.
8.00 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

LE JEUDI, 21 FÉVRIER

- 9.00 " A. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.
1.00 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société générale des Éleveurs de la Province de Québec.
2.00 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec.
8.00 " P. M.—Banquet des membres des Sociétés d'éleveurs de la province de Québec.

Les cartes de membre, que M. Rolland Sabourin et M. Adrien Ringuet remettront à ceux qui leur auront payé leur cotisation annuelle pour l'une ou l'autre des Sociétés ci-haut mentionnées, serviront pour l'admission au banquet.

Andréa ST-PIERRE, Secrétaire,
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLEVEURS

Saint-Hyacinthe, le 28 janvier 1935.

P. S.—A l'occasion des assemblées annuelles, l'Hôtel Victoria offrira chambre et pension à messieurs les éleveurs aux prix spéciaux suivants: chambres \$1.00 et \$1.50; repas \$0.50.

Il n'a plus à se Soucier de la Bronchite Maintenant, Grâce à la Mixture Buckley

M. Clifford G. Morrison, de Rainy River, Ont., a bien raison de bénir le jour qu'il entendit parler de la MIXTURE BUCKLEY.

Il souffrait de bronchite depuis qu'il était écolier, mais il ne s'en souciait plus maintenant. Dès le premier signe d'attaque, il prend de la MIXTURE BUCKLEY et c'est fini. Il dit: "L'expérience m'a enseigné à toujours avoir une bouteille de ce remède dans mon cabinet de médecine—je ne me soucie plus de ma bronchite maintenant."

L'expérience de M. Morrison peut être la vôtre. Si la toux vous éveille la nuit, si vous toussiez jusqu'au point d'avoir peine à respirer, essayez la MIXTURE BUCKLEY. Vous serez surpris de constater le prompt soulagement apporté à votre toux et de sentir votre respiration devenir plus facile à l'instant.

Il n'y a rien comme la Mixture Buckley pour un soulagement rapide et sûr. "Elle est rapide comme l'éclair"—Une simple gorgée le prouve.

Refusez les substitutions.

membres de la Société décédés durant l'année, notamment:

M. le juge Howard,
M. G. E. McIntosh,
M. Peter Reid,
M. G. Roach.

Règlement pour le marquage

Attendu que l'usage de boîtes à clair-voies devient de plus en plus en vogue pour l'emballage des pommes, principalement sur nos marchés locaux, et que nous désirons que les acheteurs sachent bien la variété et la qualité de fruits qu'ils achètent.

Il est résolu que cette Société, réunie en congrès annuel, recommande que ce genre d'emballage soit compris dans la classe "B" Section 1, des règlements concernant le marquage des contenants, de la loi de classification des fruits et du miel, 1934.

Les pomiculteurs ont appris avec regret le mauvais état de santé d'un de leurs membres actifs, le Rvd père Honoré, d'Oka et forment des vœux pour son prompt rétablissement.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.

Y a-t-il encore des gens qui ont de la fortune? Lisez ce petit rapport pour vous convaincre.

Répondant à une question de M. E. E. Spencer, fermier-uni de Battle River, l'honorable R. C. Matthews, ministre du Revenu National, a déclaré à la Chambre des Communes, hier, que 173,455 Canadiens avaient payé l'impôt sur le revenu pour l'année fiscale de 1932-33, et que de ce nombre 1,29 avaient un revenu de plus de \$50,000 par an; 2,893 un revenu de \$20,000 à \$50,000; 75,407 un revenu de \$3,000 à \$20,000, et 93,861 un revenu de moins de \$3,000.

Le total des collections de l'impôt sur le revenu pour la dernière année fiscale fut de \$61,399,171. La taxe d'accise pour le même terme rapporta \$54,244,031.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Notes et commentaires

(Suite de la page)

L'OFFICE qui a porté plusieurs années le nom de Bureau de Publicité et de Publications est à la réorganisation récente du Service de l'extension et de la Ferme expérimentale. Le Bureau de publicité et de Publications est dirigé par F. C. Nunnick, directeur du Bureau des Publications.

J. B. Spencer a pris en août dernier, devient directeur du nouveau bureau. Le transfert de la nomination vient d'être par arrêté en conseil. M. Spencer, depuis treize ans le chef de l'extension et de la publication expérimentale centrale, ce poste en août dernier, celui de directeur suppléant des Publications.

Fred James, autrefois joint de la publicité du Service de l'extension et de la Coopération, nommé sous-directeur et vice de presse et de publication du nouveau bureau. Ernest Rhoades, qui a travaillé avec le Bureau des Publications pendant plusieurs années, a été nommé directeur administratif et de la Coopération mondiale du grain en 1933.

George J. Fixter, adjoint du Service de l'extension et de la Ferme expérimentale, depuis douze ans, est maintenant directeur du Service des expositions. Depuis plusieurs années, il a travaillé au service de la Ferme expérimentale centrale, joint au chef du Service de l'extension et du nouveau bureau.

Coopération

senté M. Desmarais a été nommé directeur des activités coopératives.

Nous sommes très heureux de voir prises commerciales, ont incontestablement un succès qui couronne notre principale société. Nous sommes très ravis de sa position solide que lui procurent ses succès. Quand nous songeons, la propriété d'une société connue même par d'autres, qui lui ont consacré un avantage, nous sommes très satisfaits du succès de la coopération.

Il ressort cependant par une autorité en extension pour perfectionner notre coopération, nous rendront rendre tous les succès qu'au moment de l'opération paroissiale ou achats. Il faut des coopératives à toutes les échelles de ces institutions, il faut qu'il y ait dit, où l'on trouve les dites sociétés.

Quant à l'avenir, tout le bien possible à l'égard de l'affiliation d'un système central de coopération. Jusqu'à présent, treize d'entre eux qui se font connaître que plus d'organismes livrent concurrence compte des avantages de la coopération centrale. Québec. Souhaitons